

# Situation en Géorgie

## Site du Quai d'Orsay

### Sécurité

► **Les voyages sont formellement déconseillés dans deux régions séparatistes qui échappent au contrôle du pouvoir central : Abkhazie et Ossétie du Sud. La vallée de la Kodori ainsi que la route de Gori en direction de l'Ossétie du sud sont également déconseillées à ce stade.**

**Toutes les zones proches des lignes de démarcation avec les régions sécessionnistes sont potentiellement dangereuses et sont déconseillées aux touristes.**

**Il est déconseillé de se rendre seul en Svanétie.** Il vaut mieux s'y rendre en convoi et/ou accompagné d'un guide. Il existe quelques agences de voyages locales qui proposent des itinéraires en groupe ou à la carte. **La vallée de la Pankissi ne fait plus l'objet de restrictions particulières** mais il est préférable de prévenir les autorités locales de tout projet de déplacement dans cette région.

**Le reste du pays, ainsi que la capitale Tbilissi ne posent pas de problèmes de sécurité majeurs** quoique la délinquance ordinaire (vols, cambriolages) n'épargne pas la Georgie. De manière générale, la prudence est de mise lors de tout déplacement nocturne, en particulier, lorsque l'on est seul.

Il est fortement déconseillé de se promener la nuit seul dans tous les quartiers de la capitale. Il est également préférable de ne pas emprunter les passages souterrains et le métro seul en fin de soirée et la nuit. Il vaut mieux ne pas porter de bijoux ou d'objets de valeur de manière ostentatoire et, de préférence, n'avoir qu'une photocopie de ses documents de voyage avec soi. En cas d'agression, n'opposer aucune résistance.

► En Kveno Kartlie, peuplée en majorité de Géorgiens d'origine azeri, et en Samtskhe Javakhetie, habitée par une population d'origine arménienne, la langue russe, bien qu'elle soit en régression, reste la langue de communication.

► Dans le cas d'un voyage "non traditionnel" (à cheval, en bicyclette, etc.), il est conseillé de signaler l'itinéraire prévu et la durée de son séjour au consulat.

► Le réseau de téléphone mobile couvrant quasiment l'ensemble du territoire, il est également conseillé dans ce cas de se munir d'un téléphone portable et d'en indiquer le numéro au consulat.

Les cartes "Mono" sont disponibles chez tous les opérateurs de téléphonie mobile, qui permettent d'être contacté et de prendre contact avec l'extérieur de pratiquement toutes les régions du pays.

► L'Ambassade invite également ses ressortissants oeuvrant au sein d'organisations non gouvernementales, en tant que bénévoles d'associations, etc. de se signaler à leur arrivée en Georgie.

## Dernière minute (toujours le quai d'Orsay)

La situation est redevenue normale en Géorgie. Les personnes peuvent circuler librement sur tout le territoire hormis les deux régions séparatistes d'Abkhazie et d'Ossétie du sud où tout accès à partir du reste du territoire de la Géorgie est pour l'instant interdit.

---

Trouvé sur internet le site suivant ci-dessous. Il donne un résumé assez complet de la situation en Géorgie. J'en ai extrait la conclusion

---

<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/asia/georgie.htm>

La Géorgie est aux prises avec de sérieux problèmes. Ce pays demeure divisé en de nombreuses ethnies, en clans, en factions politiques, le tout sur un fond de haine née de la guerre civile, de meurtres et de traditionnelles prises d'otages, d'incurie, de corruption, de marché noir et de contrebande. C'est ce qu'on appelle un «pays ingouvernable», alors que la Géorgie fut l'une des républiques les plus prospères de l'Union soviétique.

Sur le plan linguistique, la langue officielle a été reléguée au second plan durant un grand nombre de décennies au cours du régime soviétique et la politique de géorgianisation ne fait pas l'unanimité. De plus, l'État géorgien doit composer avec de nombreuses minorités mal intégrées au sein de la société géorgienne, surtout en Abkhazie, en Ossétie du Sud et en Adjarie, sans oublier des «poches de résistance» dans les communautés azerbaïdjanaises et arméniennes. Par exemple, la population arménienne ne désire rien de moins que l'autonomie et le rattachement de la région du [Javakhétie](#) à l'Arménie. Beaucoup de membres des communautés minoritaires préfèrent quitter la Géorgie plutôt que de s'intégrer... quand ils en ont les moyens. La situation en Abkhazie et en Ossétie du Sud a eu pour conséquence des discriminations à l'égard de personnes d'origine ethnique différente, dont un nombre important de personnes déplacées et de réfugiés.

Toutes les minorités se disent très préoccupées par la situation actuelle de la Géorgie et sont très pessimistes quant à l'avenir du pays. Ce n'est pas pour rien que certaines instances internationales, dont le Conseil de l'Europe, considèrent que la situation du respect des droits de l'homme en Géorgie ne paraît pas du tout satisfaisante. De leur côté, les autorités géorgiennes soutiennent qu'ils leur faut plus de temps pour assurer la «transition» et qu'il leur manque les ressources nécessaires humaines et surtout financières. Il n'est pas normal que la Géorgie se retrouve avec un territoire en miettes, où le pouvoir central a perdu le contrôle de plusieurs régions-clés. Non seulement l'Abkhazie, l'Ossétie du Sud et l'Adjarie sont en cause, mais la région arménienne de Javakhétie est aussi au bord de l'explosion, car la révolte populaire des Arméniens semble imminente.

Il paraît donc essentiel que la Géorgie signe et ratifie la [Convention-cadre pour la protection des minorités nationales](#) et la [Charte européenne des langues régionales et minoritaires](#), et fonde sa politique à l'égard des minorités sur les principes énoncés

dans la [Recommandation 1201](#) (1993) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe:

- prendre toutes les mesures nécessaires pour accroître la représentation des minorités nationales au Parlement et dans les assemblées locales;
- prendre des mesures concrètes pour restructurer le Bureau du procureur dans l'esprit de la réforme du système judiciaire et assurer l'application intégrale des dispositions juridiques garantissant dans la pratique le respect des droits de l'homme;
- mettre sur pied un Bureau du garant des droits fondamentaux des citoyens et une Commission parlementaire pour l'intégration civile;
- lancer une réforme du système éducatif aux niveaux primaire et secondaire, qui prévoit renforcer la place consacrée aux droits de l'homme;
- adopter un programme visant à améliorer la connaissance du géorgien par les membres des minorités nationales.

En somme, bien que la législation en vigueur en Géorgie soit relativement protectrice envers les droits des minorités, les politiques mises en œuvre restent impuissantes à combattre la marginalisation des minorités. Loin d'unifier les communautés ethniques autour de la langue officielle, la politique de géorgianisation creuse graduellement un écart entre les Géorgiens de souche et les autres ethnies. En ce sens, la politique linguistique géorgienne peut être considérée comme un échec, même si elle prévoit des mesures protectrices à l'égard des langues minoritaires. Il est vrai, la Géorgie a pris des mesures pour se libérer d'une certaine mentalité héritée du communisme, mais elle a encore du chemin à parcourir pour se rapprocher des objectifs démocratiques qu'elle s'est fixés.

Dernière révision: août 2008